

Lausanne

Un an après la signature de la Convention des Maires

Jean-Yves Pidoux, Conseiller Municipal

20 avril 2010

Bruxelles, le 10 février 2009



Signature par Lausanne
de la
Convention des Maires



Concrètement, la Convention, c'est :

- Soumettre dans l'année suivant la signature un Plan d'actions de politique énergétique
- Réaliser dans l'année un inventaire de base des émissions de CO₂
- Soumettre tous les deux ans un rapport d'avancement du Plan d'actions



Plans d'actions :

Programme quadriennal de politique énergétique approuvé par la Municipalité le 6 juin 2008 dans le cadre du ré-audit du label Cité de l'Énergie / EEA Gold

Inventaire de base des émissions de CO₂ territoriales

Consommation d'énergie finale

- Bâtiments
- Transports

Emissions de CO₂

- Bâtiments
- Transports

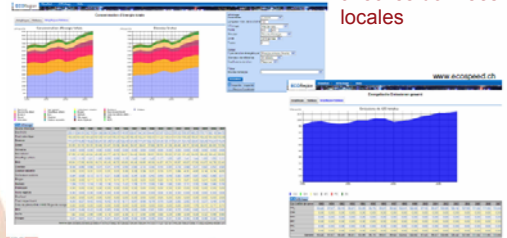
Production d'énergie locale

- Electricité
- Chaleur

Sustainable Energy Action Plan (SEAP)

Inventaire de base des émissions de CO₂ territoriales

Logiciel **ECORegion** : sur une base statistique, en calibrant avec les données locales



Inventaire de base des émissions de CO₂ territoriales

Résultats

Les deux méthodes obtiennent des résultats équivalents, avec une différence inférieure à 2%.

Année de référence : 2005 (avant Tridel et le m2)

Emissions calculée sur la base de l'énergie finale consommée : 4.5 t CO₂ / personne

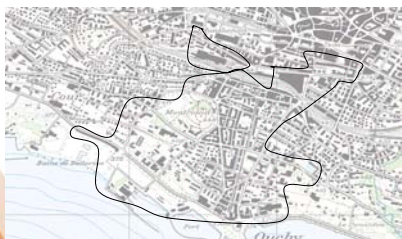
Actions lancées en 2009 et 2010

PROJET	Nombre de logements	Libération certifiée	Standard	SEI	Valeur énergie primaire	CO ₂ émis sur le habitat	Impact CO ₂
Tridel RCF	34	janvier 2010	Méga E+	1534	30,4	83	2468
Fis Roman	81	janvier 2010	Méga E	1790	32	88	2893
Communal	8	fév 2008	Méga P	2304	21,2	41	1206
Strasbourg	118	fév 2008	Méga E	17541	38,8	128	3771
Strasbourg	28	juin 2010	Méga E	3187	41	34	1014
Le Dugny	233	fév 2008	Méga E+	28248	41,2	208	6340
Fis Bernard	18	fév 2008	Méga E+	2108	32,8	18	588
Château 30	36	fév 2008	Méga-Minorité	1108	38,1	14	431
Priz Gillard	18	fév 2008	Méga E	3381	38,2	34	1020
Prisheim	118	M 2010	Méga E	18100	38	181	554
La Route	70	M 2010	Méga E+	8100	48,1	68	2100
Rouffard	18	M 2010	Méga E+	2340	20	29	887
Schœlcher Est	123	Fév 2010	Méga E	28783	38	303	9154
TOTAL	653			121773	38,2	1338	40100

Tableau de bord 3000 logements durables

Actions lancées en 2009 et 2010

Extension du réseau de Chauffage à Distance au sud de la ville.



Augmentation du nombre de raccordement de 10% d'ici 2014

Actions lancées en 2009 et 2010

Création d'une société d'investissement dans les énergies renouvelables avec l'objectif de produire 100 GWh/an d'ici 2020.

- Société anonyme détenue à 100% par la Ville au capital de 30 millions de francs, libérés par étapes.
- C'est un levier qui permet de démultiplier les apports financiers et soulager le plan des investissements de la Ville.
- Investissements projetés de l'ordre de 120 à 150 millions de francs

Actions lancées en 2009 et 2010

Mise en place d'un système communal de Rétribution à Prix Coûtant (RPC) des Energies Renouvelables.

- Attribution de 700'000 francs par an pour la mise en place d'un système subsidiaire au système fédéral dont les limites sont momentanément atteintes.
- Rétribution provisoire pour certaines installations déjà construites placées sur liste d'attente par Swissgrid.
- Rétribution provisoire pour des installations à construire, dont le projet comprend des mesures d'efficacité énergétique complémentaires.

Actions lancées en 2009 et 2010

Grands projets en cours dont le financement sera demandé au Conseil communal par voie de préavis :

- Projet « Lavey + »: accroissement de la capacité de production de l'aménagement de Lavey (+70 GWh/an). Le projet est estimé à environ 150 millions de francs.
- Projet Massongex-Bex Rhône (MBR): Participation avec Forces Motrices Valaisannes (FMV) et RE à la construction d'un aménagement hydroélectrique sur le Rhône d'une puissance de 15 MW, pour une production attendue de 90 GWh/an. Projet estimé à 180 millions de francs, dont environ 10 millions à charge de la Ville, qui en serait actionnaire à 16,67%.



Actions lancées en 2009 et 2010

Grands projets en cours dont le financement sera demandé au Conseil communal par voie de préavis :

- Forces Motrices Hongrin-Léman (FMHL+): augmentation de la puissance, de 240 MW à 420 MW de cet aménagement hydroélectrique de pompage-turbinage. Projet estimé à 240 millions de francs, dont 3 millions pour la Ville, actionnaire à hauteur de 6,43%.
- Projet EolJoux: participation à hauteur de 10% au capital pour 1 million de francs. Le projet prévoit la construction de 7 éoliennes de 2,5 MW dans la Vallée de Joux pour une production attendue de 45 GWh/an.



Résultats prévus pour 2020

Les émissions passeront de
4.5 à 3.5 t CO₂ / personne

